

# Procès-verbal

de l'Assemblée générale annuelle des membres de Pêche sportive du Réservoir  
Baskatong

Tenue au Centre Jean-Guy Prévost

Samedi 25 avril 2016 à 13h30

**Présents :** M. Richard Angrignon, M. Pierre Després, M. Alain Fortin, M. René-Jean Deschênes, M. Mario Lefebvre, M. Éric Naudin, M. Sylvain Chartrand, Mme Lorraine Thouin, Mme Angèle Doré-Papineau, M. Daniel Blais, Mme Christiane Gagnon

**Absents :** Mme Anne Massicotte, M. Rock Paquette

Plus 16 personnes du public pour un total de 27 personnes.

## 1. Ouverture de la réunion

Le président, M. Richard Angrignon ouvre la réunion à 13h35, en remerciant les membres présents de même que les membres du conseil d'administration et des employés de l'AFC pour leur excellent travail. Il nous explique que M. Hugues Vaillancourt, technicien de la faune ainsi que M. François Langevin, comptable feront des présentations.

Ouverture de la réunion proposée par Mme Manon Auger et secondée par M. Lucien Saumure.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Angrignon fait la lecture de l'ordre du jour et le varia est laissé ouvert.

Proposé par Mme Claire Auger, secondé par Mme Monique Lachapelle.

## 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 avril 2015

M. Angrignon fait la lecture du procès-verbal de l'AGAM 2015, il est adopté tel que présenté.

Proposé par Mme Lucille Saumure et secondé par M. Sylvain Chartrand.

## 4. Présentation et adoption des états financiers 2015 – M. François Langevin C.A.

La présentation des états financiers est faite par M. Langevin de la firme Langevin Grondin comptables agréés. Il fait la lecture des points importants du rapport financier. Il mentionne que pêche Sportive du réservoir Baskatong a une excellente santé financière et qu'il y a une bonne collaboration du personnel en place.

L'état financier est accepté tel que présenté. Il est proposé par M. Pierre Després et secondé par M. Maurice Goyer.

## **5. Présentation réaménagement des frayères du Baskatong (Hugues Vaillancourt)**

M. Vaillancourt a fait une rétrospective de l'automne dernier. Ensuite les explications des travaux ont été présentées sur un power point. M. Vaillancourt mentionne que les frayères du secteur Piscatosine ont été caractérisées afin de permettre une analyse plus approfondie qui a permis de déterminer les travaux à effectuer lors du projet en collaboration avec les organismes suivants : Pêches et Océans Canada, Héritage Faune et Fondation de la Faune. Deux des travaux retenus pour le projet sont : 1- corriger le seuil du ruisseau Philomène et 2- mettre en place une frayère alternative au bas du seuil de la rivière d'Argent. Le coût des travaux s'élève à près de \$ 50.000. Par la suite il a été mentionné qu'il ne serait pas nécessaire de faire d'autres travaux dans ce secteur. Le rapport final de M. Vaillancourt mentionne qu'il serait très souhaitable d'ensemencer ce secteur compte tenu du marnage qui selon certaines études serait l'une des causes de la diminution de l'espèce du doré jaune dans ce secteur. Question du public sur le marnage : M. Vaillancourt explique que le marnage élimine les herbes en bord de rive du plan d'eau, donc ceci provoque une baisse de l'alimentation pour les jeunes dorés.

## **6. Surveillance et protection (agent de protection de la faune)**

M. Tommy Ferron, agent de protection de la faune en poste à Maniwaki nous explique que les chiffres sont pratiquement identiques à l'année dernière. Un plan d'action est élaboré chaque année avec les agents de la protection de la faune des Laurentides et de l'Outaouais afin d'être proactif et de définir les opérations qui se feront pendant la saison.

## **7. Résumé des activités 2015**

### **7.1 Autorisation de pêche vendue**

L'année 2015 est supérieure à 2014 en vente pour un revenu total de 303 702.00\$ avec 14 190 autorisation vendues.

### **7.2 Frai, ensemencement et pisciculture**

Le nombre de doré ensemencé dans le secteur Piscatonsin a été plus élevé soit 31% en 2015 comparativement à 18% en 2014. De ce 31 % 1350 dorés ensemencés dans ce secteur mesuraient entre 12 et 17 cm.

Pour la saison 2015, moins de dorés ont été gardés dans la pisciculture, mais de bien meilleure qualité. Même chose pour les œufs, un moins grand

nombre d'œufs a été récolté au printemps, mais le pourcentage est quasi identique à la saison 2014.

Pour la saison 2016, il est prévu d'ensemencer moins de dorés dans le secteur Baskatong et augmenter le nombre dans le secteur du Piscatonsine.

### **7.3 Centre d'interprétation du doré jaune**

Le centre d'interprétation a connu une baisse de fréquentation lors de la saison 2015 par contre, nous continuons de faire valoir l'aspect éducatif du centre d'interprétation. Lors de la saison 2016, un napperon à l'effigie des trois centres d'interprétation, soit le centre d'interprétation du doré jaune, le centre d'interprétation du cerf de Virginie ainsi que le centre d'interprétation de l'historique de la protection de la forêt contre le feu sera distribué dans les restaurants de la région. Notre objectif est d'atteindre entre 800 à 1000 visiteurs.

## **8 Partenariat Université du Québec à Rimouski saison 2016**

Suite à la présence de M. Blais et des employés de la pisciculture au colloque de la RAQ (Ressources Aquatiques Québec), M. Blais a étudié la possibilité d'avoir une étudiante sur place pour 2 sessions. Celle-ci fera une thèse post-doctorat qui servira à la communauté dans laquelle l'AFC sera nommée. L'étudiante du nom de Sahar Mejri travaillera sur la transformation de meunier noir et rouge en nourriture sèche pour nourrir les dorés de la pisciculture mesurant plus de 3 cm.

## **9 Plan d'action et communication de l'AFC du Baskatong**

Le Directeur général explique que suite à la rencontre avec le ministère de la forêt faune et des parcs (MFFP) qu'il ne sera plus possible de faire de l'ensemencement à partir du 1 avril 2017. Suite à cette annonce l'AFC a fait les propositions suivantes.

- 1) D'augmenter le % d'ensemencement dans le secteur du Piscatonsine (5 Lacs) les saisons 2016/2017 dû à l'absence de doré de – 23 cm selon le recensement 2012/2013.
- 2) De mettre en place en collaboration avec le MFFP un plan de communication sur deux ans pour l'arrêt à l'ensemencement du plan d'eau.
- 3) D'ici 2018, cibler un plan d'eau autour de celui du Baskatong ayant absence de l'espèce du doré jaune et l'ensemencer sur une période de 3 à 5 ans selon le plan d'exécution mis en place par le MFFP et l'AFC (Pêche Sportive du réservoir Baskatong)
- 4) Terminer la vérification des frayères du plan d'eau Baskatong dans un délai de 3 ans et apporter les corrections si nécessaires.
- 5) Continuer un partenariat avec l'une des Universités du Québec sur la recherche du doré jaune afin d'approfondir la documentation déjà existante.

- 6) Production de nourriture à l'aide du Meunier facilitant son ingestion par le doré jaune.
- 7) Avoir la possibilité d'être présent lors de la mise en place des filets et de l'enlèvement.

L'une des causes de l'arrêt de l'ensemencement est la santé du cheptel de doré jaune, lors du recensement 2012/2013 il a été noté qu'il y avait plus de 20 dorés nuitée par filet. Le ministère mentionne que selon ces résultats, il n'est plus nécessaire d'ensemencer et que les frayères feront le travail de soutien à l'espèce, malgré la pression de pêche.

Le plan de gestion des ensemencements a été présenté aux membres présents à la rencontre. Le ministère avait été invité à répondre aux questions du public. Dû aux négociations avec le ministère, le syndicat des employés n'a pas permis que les biologistes se déplacent pour la rencontre de l'AGAM

#### **10 Restructuration du Conseil d'Administration et du Comité exécutif et mise à jour des règlements généraux**

Il est expliqué qu'étant donné la répétition du contenu d'un conseil à l'autre, il y aura abolition du Comité exécutif pour faire un comité décisionnel nommé officiers d'office. Les décisions prises par celui-ci devront être approuvées par le Conseil d'Administration.

Il est dit qu'une mise à jour des règlements généraux sera faite étant donné que la dernière remonte à quelques années.

#### **11 Nomination d'un vérificateur financier pour la saison prochaine**

Une résolution est déposée pour reconduire la firme Langevin Grondin comptables agréés comme vérificateur financier pour la saison 2016-2017, proposé par M. Alain Savoie et secondé par M. Nicolas Chaussé.

#### **12 Élection**

Aucune élection pour l'année 2016.

#### **13 Varia :**

##### **- Centre d'aide 24/7**

Une demande de participation au tirage fait par le Centre d'aide 24/7 contre le suicide de l'Outaouais a été faite à l'AFC dans le but de les aider à poursuivre leurs travaux d'agrandissement. Le coût du billet pour le tirage est de 100\$ et donne la chance de gagner l'un des prix suivants :

1<sup>er</sup> prix : 8000\$ de meubles chez Meubles Branchaud

2<sup>e</sup> prix : 4 billets section rouge pour le match des Canadiens vs Sénateurs saison 2016-2017.

Si l'AFC remporte un prix, celui-ci sera tiré parmi les membres qui auront acheté une autorisation de pêche saison 2016.

Achat du billet du tirage proposé par M. René Jean Deschênes, secondé par Mme Lucille Saumure.

**14 Lieu et date de la prochaine assemblée générale annuelle**

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le 22 avril 2017, 13h30 au centre Jean-Guy Prévost de Grand-Remous.

**15 Prix de présence**

Les gagnants des prix de présence (autorisation de pêcher conjoint) sont : M. Norman Rodgers et Mme Lucille Saumure.

**16 Clôture de l'assemblée générale annuelle**

L'Assemblée est levée sur proposition de M. Pierre Després, secondée par M. René Jean Deschênes à 15h40.

---

*M. Richard Angrignon, Président*

---

*M. Daniel Blais, Directeur général*